

Débattre & contrôler



Au travers de ses commissions d'enquête et missions d'information et, plus largement, de sa capacité à **ENGAGER LE DÉBAT SUR LES GRANDS SUJETS DE SOCIÉTÉ**, l'Assemblée opère un **CONTRÔLE CITOYEN** sur toutes les formes de pouvoirs. Débattre, en sachant **DÉPASSER, LORSQUE LE SUJET L'EXIGE, LES CLIVAGES PARTISANS**, s'informer et informer, proposer pour mieux légiférer, tel est le sens des missions d'information et commissions d'enquête. Ainsi est consacré le rôle nouveau du Parlement.

